

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école L'Arpège est une école primaire qui comptait cette année 294 élèves répartis en 15 groupes. Nos élèves étaient regroupés ainsi : deux classes de préscolaire, quatre classes au premier cycle, trois classes au deuxième cycle, quatre classes au troisième cycle et deux classes de langage.

Le personnel enseignant composé de 15 titulaires et de spécialistes en éducation physique, anglais, musique et art dramatique était soutenu dans sa mission éducative par des professionnels en psychologie, psychoéducation et orthophonie ainsi que par le personnel de soutien.

Au cours de l'année, après avoir fait une évaluation des besoins des élèves, nous avons augmenté le temps de présence des professionnels en psychologie et psychoéducation et nous avons également engagé une technicienne en éducation spécialisée.

À nouveau, nous avons été en mesure d'offrir des activités parascolaires telles que le Kin-Ball, la chorale et le Hockey Cosom. Ces activités sont très appréciées des élèves, toutes les places disponibles étaient comblées.

LE SERVICE DE GARDE

Cette année, 250 enfants ont fréquenté le service de garde, soit 140 de façon régulière et 110 de façon sporadique.

Les enfants ont pu, selon les périodes, vivre des activités libres ou structurées organisées par l'équipe du service de garde.

Lors des journées pédagogiques, l'équipe du service de garde a organisé plusieurs activités. Certaines ont eu lieu à l'extérieur comme les journées sportives, plein air et scientifiques. D'autres se sont tenues à l'école sous les différents thèmes de l'Halloween et de Noël pour ne nommer que celles-là. Toutes furent un succès grâce à l'excellent travail des éducatrices. On ne peut passer sous silence l'engagement des enfants et du personnel à la réalisation de notre adhésion au sein du mouvement EVB (Établissement Vert Brundtland) par la mise en place de moyens pour recycler en tout temps et surtout à l'heure du midi.

PROJET ÉDUCATIF / PLAN DE RÉUSSITE

Notre projet éducatif s'articule autour de cinq grandes orientations. Le plan de réussite contient les objectifs, les cibles à atteindre et les moyens qui sont mis en place pour parvenir aux résultats escomptés.

À la fin de l'année scolaire, l'équipe des enseignantes et enseignants a procédé à une évaluation des moyens posés cette année. Par cette mesure, nous voulions faire ressortir les éléments positifs et à améliorer afin de nous permettre d'orienter nos actions à maintenir et à corriger pour mieux répondre à nos objectifs.

BILAN ET MISE EN OEUVRE

ORIENTATION 1 :

L'école vise à développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française.

Objectif

Augmenter le taux de réussite en compréhension de lecture.

Résultats

- ⇒ Tous les moyens annoncés dans le plan de réussite ainsi que plusieurs autres ont été appliqués cette année.
- ⇒ L'équipe apprécie particulièrement le parrainage d'élèves, le tutorat, les activités de surlecture et les 10 minutes de lecture à chaque jour.
- ⇒ Nous observons chez les élèves un plus grand intérêt à lire et à relever des défis en lecture.
- ⇒ Les résultats obtenus à la fin de 2008-2009 ont été de 100 % pour les élèves qui étaient à la fin du 2^e cycle et de 91,6 % pour ceux qui étaient à la fin du 3^e cycle. L'analyse de ces résultats nous permet de croire que les moyens mis en place produisent les résultats attendus.

Recommandations

- ⇒ Poursuivre l'application de tous les moyens prévus au plan de réussite.
- ⇒ Poursuivre, au cours de l'année 2010-2011, le développement de la compétence en lecture et à l'enseignement des stratégies de gestion de la compréhension aux 2^e et 3^e cycles.

ORIENTATION 2 :

L'école vise à amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de sa santé et de sa sécurité.

Objectif

Privilégier des collations et des repas santé.

Résultats

- ⇒ Tout au cours de l'année, différents moyens ont été mis en application. Les parents ont été informés de la politique pour une saine alimentation.
- ⇒ Les enseignants et le personnel du service de garde qui encadrent les élèves lors des collations et des repas leur rappellent ou leur suggèrent d'apporter des aliments sains lorsqu'ils constatent qu'un aliment n'a pas une bonne valeur nutritive.
- ⇒ Pour les repas du midi, le traiteur s'est conformé à la politique pour une saine alimentation.
- ⇒ Les observations du personnel nous montrent que la majorité des enfants apportent des collations santé. Nos interventions se situent davantage à l'heure du dîner auprès des enfants qui apportent leur boîte à lunch.

Recommandation

- ⇒ Poursuivre nos moyens actuels et sensibiliser davantage les parents à la nouvelle politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif publiée par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

ORIENTATION 3 :

L'école vise à être un milieu sécuritaire, sain et accueillant.

Objectif

Diminuer le pourcentage d'élèves qui transgressent les règles de conduite de l'école.

Résultats

- ⇒ Au cours de l'année 2009-2010, le nombre de manquements pour le règlement numéro 1 de notre code de conduite aux 2^e et 3^e cycles a de nouveau diminué. Par contre, au 1^{er} cycle, il y a eu une augmentation.
- ⇒ Tout au cours de l'année, des activités de récompenses mensuelles ou hebdomadaires ont été organisées. Elles semblent avoir eu un impact positif pour l'ensemble des élèves. Pour les élèves du 3^e cycle, la mise en place d'activités adaptées à leurs intérêts a été un véritable succès, le nombre d'avis a diminué de 50%.

Recommandations

- ⇒ Poursuivre la mise en place d'activités de récompenses mensuelles ou hebdomadaires pour valoriser les bons comportements.
- ⇒ Mettre en place le modèle Ambassadeur à tous les niveaux. Celui-ci a pour objectifs de sensibiliser les jeunes, à l'isolement et à la différence, à avoir le courage d'intervenir pour aider, à demander un coup de pouce lorsqu'ils éprouvent une difficulté et à être fiers de leurs talents et réussites.
- ⇒ Continuer d'offrir aux élèves du 3^e cycle une activité à plus grand déploiement à la fin de chaque étape.

ORIENTATION 4 :

L'école vise à amener l'élève à faire des choix autonomes et responsables et à en assumer les conséquences.

Objectif

Diminuer le pourcentage d'élèves qui adoptent des comportements inappropriés de façon récurrente.

Résultats

- ⇒ Pour cet objectif, les résultats sont similaires à ceux de l'année dernière. En 2008-2009, vingt élèves avaient reçu plus de deux avis pour un même manquement comparativement à dix-neuf pour l'année 2009-2010.
- ⇒ La stratégie d'analyser la situation, d'imaginer des solutions, de les mettre à l'essai et d'évaluer sa démarche a été appliquée par tous les intervenants.
- ⇒ Aux 2^e et 3^e cycles, le conseil de coopération est un moyen qui s'ajoute à celui qui est proposé. Il est régulièrement utilisé dans les classes et les élèves participent bien dans ce cadre de collaboration.
- ⇒ Pour les groupes du troisième cycle, des activités de sensibilisation animées par la psychoéducatrice se sont déroulées selon les besoins exprimés.
- ⇒ À ces moyens, s'ajoutent les échanges avec l'élève sur l'événement, le plan d'intervention et le soutien de la technicienne en éducation spécialisée.

Recommandations

- ⇒ Poursuivre l'utilisation de la stratégie: analyser la situation, imaginer des solutions, les mettre à l'essai et évaluer sa démarche.
- ⇒ Mettre l'accent sur le développement des habiletés sociales et la formulation de messages clairs au premier cycle.
- ⇒ Différencier les moyens pour ces élèves.

ORIENTATION 5 :

L'école vise à ce que l'élève en difficulté d'apprentissage ou de comportement soit adéquatement accompagné.

Objectif

Diminuer le pourcentage d'élèves qui n'ont pas accès aux services offerts par l'école.

Résultats

- ⇒ Les services offerts cette année étaient : l'orthopédagogie, l'orthophonie, la psychologie et la psychoéducation. Nous avons pour objectif de répondre à 90 % des demandes. Pour l'année 2009-2010, une demande a été refusée. Il nous manquait de temps en psychologie. Par contre, trois ont été reportées en 2010-2011. Il est à noter que huit parents ont préféré s'adresser au privé soit par choix personnel ou à cause des délais d'attente de nos services.
- ⇒ À nouveau, cette année nous avons pu offrir du soutien pédagogique à certains élèves en difficulté. Cette formule, qui regroupe un petit nombre d'élèves, a pour but de les aider dans le réinvestissement des stratégies apprises.
- ⇒ De l'aide aux devoirs a également été offerte aux enfants en difficulté d'apprentissage et à ceux qui ne parviennent pas à bien les planifier.

Recommandations

- ⇒ Poursuivre notre orientation budgétaire afin d'augmenter l'offre de services en psychologie et en orthopédagogie.
- ⇒ Préciser les besoins de l'élève lors d'une demande.

BONS COUPS DE L'ÉTABLISSEMENT ET DE SES ÉLÈVES

Le conseil des élèves, accompagné de six enseignantes, a su s'impliquer dans plusieurs activités de l'école. Sa présence s'est fait sentir dans plusieurs rassemblements et ses membres ont été consultés à plusieurs reprises. Ils ont assuré la continuité de notre engagement au sein du mouvement EVB (Établissement Vert Brundtland).

Cette année, nous avons offert aux élèves du troisième cycle de participer au programme de la « Boîte à lunch ». Ce projet, financé par le CLSC et le C.A.B., a permis d'informer nos élèves et de les sensibiliser à développer de saines habitudes alimentaires.

Dans le cadre de l'éveil aux réalités des pays en voie de développement et pour contribuer à l'éducation de base des enfants, plusieurs de nos élèves ont participé à la dictée PGL et à sa souscription.

Plusieurs groupes ont préparé des spectacles qui ont été présentés aux autres élèves.

De plus en plus, le personnel enseignant utilise le portail pour communiquer avec leurs élèves en y déposant le plan de travail de la semaine, les travaux ou les devoirs.

La chorale de L'Arpège était de retour cette année. Tous les élèves intéressés pouvaient s'inscrire. Nous avons pu apprécier leurs talents lors de deux concerts donnés à l'église de Sainte-Julie, un à Noël et l'autre à la fin de l'année.

CONCLUSION

Beaucoup d'énergies ont été investies dans le maintien du climat éducatif de l'école. Plusieurs projets se sont actualisés. L'atteinte de nombreux objectifs et la réussite des élèves n'auraient pu se concrétiser sans le professionnalisme de tous les intervenants et la bonne volonté de chacun.

Pour l'année scolaire 2010-2011, nous poursuivrons l'actualisation de notre projet éducatif et du plan de réussite. Il est certain que nous mettrons tout en œuvre pour la réussite de tous.

Richard Sylvain
Directeur

BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Cinq parents, trois enseignants, une représentante du personnel de soutien, la technicienne du service de garde et la direction formaient le conseil d'établissement. Nous avons tenu dix réunions ordinaires. Le climat respectueux et l'implication des membres nous ont permis, encore cette année, de mener à terme des dossiers importants.

Une campagne de financement a eu lieu afin d'amasser des fonds pour le projet du parc-école. Malgré le travail des bénévoles du comité et les énergies déployées par les membres de l'OPP, nous n'avons pu recueillir les sous escomptés. Pour ces raisons, nous verrons à utiliser une nouvelle stratégie afin de mener à bien nos objectifs de financement.

En ce qui a trait au parc-école, nous avons fait faire quelques travaux afin de rendre l'accès sécuritaire pour nos petits utilisateurs.

Plusieurs autres dossiers importants ont été étudiés, approuvés ou adoptés. Parmi eux, nous retrouvons : la photo scolaire, les prévisions budgétaires du conseil d'établissement et de l'école, les règles de conduite, la programmation des activités éducatives qui nécessite un changement aux heures d'entrée et de sortie des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux, le temps alloué à chaque matière, les principes d'encadrement des frais exigés aux parents pour le matériel sur lequel l'élève écrit, dessine ou découpe et la liste du matériel didactique.

Pour le dossier sécurité des élèves, nous avons obtenu de la ville de Ste-Julie qu'elle s'engage à faire la réfection de la rue St-Joseph, l'aménagement de la piste cyclable devant notre école et également l'élargissement de l'accotement pour faciliter le débarquement des élèves qui utilisent le transport scolaire.

Ces travaux seront échelonnés sur deux ans, soit une première partie à l'automne 2010 sur la rue St-Joseph adjacente à la Montée Ste-Julie et une deuxième partie à la fin de l'année scolaire 2010-2011. Il est à noter que les membres du comité ont priorisé de ne pas déranger l'année scolaire en cours ce qui explique cet échancier. Certes, il y aura des aménagements à prévoir pour le temps des travaux. Nous comptons sur la collaboration de l'ensemble des parents.

Nous ne pouvons conclure ce bilan sans souligner l'apport important des membres de l'organisme des parents participants (OPP) qui ont actualisé l'ensemble des projets décidés par le conseil d'établissement.

Langis Beaulieu
Président du conseil d'établissement
Adopté le 28 juin 2010